



USAGE STRICTEMENT PERSONNEL – B

Demande de dégrèvement à la source de la TVA pour les personnes bénéficiaires du statut diplomatique et titulaires d'une carte de légitimation du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) de type B, C, KB ou KC à bande rouge/rose ou d'un permis Ci mentionnant que son titulaire jouit du statut diplomatique

Partie à remplir par la personne bénéficiaire (à remplir à la machine ou en caractères d'imprimerie)

La personne bénéficiaire mentionnée ci-après requiert le dégrèvement à la source de la TVA:

Nom: _____

Prénom: _____

Type et no de carte de légitimation ou du permis Ci: _____

Signature du bénéficiaire: _____

Bénéficiaire institutionnel: _____

Sceau du bénéficiaire institutionnel: _____

Lieu et date: _____

Partie à remplir par le fournisseur

Date, n° et montant de la facture: _____

Nom et adresse du fournisseur, n° TVA: _____

Veillez consulter les conditions nécessaires au dégrèvement à la source de la TVA mentionnées au verso ou figurant sur le site Internet de l'AFC à l'adresse suivante: www.estv.admin.ch. Seules les factures pour une livraison de biens ou de prestations de services, pour l'usage strictement personnel du bénéficiaire d'une valeur d'au moins CHF 100.– (TVA comprise) donnent droit à l'exonération de la TVA

Conditions nécessaires au dégrèvement à la source de la TVA

1. Pour la personne bénéficiaire:

- 1.1 Vous devez présenter spontanément, lors de l'achat, la formule de dégrèvement à la source remplie et signée en original. Le sceau du bénéficiaire institutionnel qui emploie le titulaire principal doit figurer en original sur la formule de dégrèvement à la source. Cette formule non remplie peut être photocopiée (recto-verso).
- 1.2 Vous devez présenter spontanément, avec la formule de dégrèvement à la source, **vosre carte de légitimation B, C, KB ou KC à bande rouge/rose du DFAE ou votre permis Ci mentionnant que vous jouissez du statut diplomatique.**
- 1.3 Les biens ou les prestations de services acquis doivent être destinés **strictement à votre usage personnel.**

2. Pour le fournisseur:

- 2.1 Si les conditions du point 1 ci-dessus sont remplies, vous ne pouvez percevoir **aucune TVA**, ni au moment de l'établissement de la facture, ni au moment du paiement. Lorsque la TVA est incluse dans le prix, **vous devez déduire le montant de TVA correspondant.** L'exonération de l'impôt peut être obtenue auprès d'un fournisseur qui vend des biens mobiliers d'occasion identifiables pour lesquels il a fait valoir la déduction de l'impôt préalable fictif lors de l'acquisition ou si vous proposez des conditions de ventes spéciales (par. ex. soldes).
- 2.2 Votre facture doit porter, sur l'original et les copies, la mention «Exonéré» ou «Exonération TVA selon l'art. 144 OTVA». Si une mention «TVA incluse», munie ou non du taux d'impôt, est imprimée sur vos factures, il y a lieu de la biffer, tant sur l'original que sur les copies. **A défaut, la TVA est due même si cette demande de dégrèvement à la source de la TVA a été dûment complétée.**
- 2.3 L'assujetti doit conserver tous les originaux des formulaires officiels utilisés avec les autres pièces justificatives (copie de la facture) **jusqu'à l'expiration de la prescription absolue** (art. 42 et 70 al. 2 de la loi du 12 juin 2009 sur la TVA [LTVA]). En ce qui concerne les formulaires officiels transmis et conservés électroniquement, les dispositions de l'article 122 OTVA sont applicables par analogie.
- 2.4 Les assujettis doivent déclarer sous chiffre 200 du décompte TVA les chiffres d'affaires provenant des livraisons et des prestations de services dégrévées de TVA qu'ils fournissent aux bénéficiaires institutionnels et aux personnes bénéficiaires. Ils reportent ces montants en déduction sous chiffre 220 du même décompte. **Les justificatifs ne doivent pas être joints au décompte, mais seulement être présentés sur demande expresse de l'AFC.**

Pour tout autre renseignement, vous pouvez vous adresser à la Division principale de la TVA, Schwarztorstrasse 50, 3003 Berne, tél. 058 480 84 69 – 058 462 80 06 – 058 480 85 64.